

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2020

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h32.

### En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

### Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal précédent

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

### Délibération adhésion au Syvalom

Mme le Maire rappelle le changement de gestionnaire des déchets qui demande la prise d'une délibération pour transférer la compétence à la Communauté de Communes de Suippes.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

### Demande de DETR ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Mme le Maire rappelle le projet d'enfouissement des réseaux rue de ceinture demandé au SIEM en 2017.

Le SIEM a proposé de les réaliser début 2020. Dans le cadre de ces travaux il est possible de demander une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Cependant seuls les lampadaires sont éligibles à une subvention. Mme le Maire indique que le montant des travaux de génie civil se monte à 12 000€ en reste à charge pour la commune et le fond de concours du SIEM à 1750 €

Le coût des candélabres serait de 30 000€ environ.

M. Gilles BEAULANDE pose la question : comment finance-t-on ? M. Jean-Michel GILLET précise qu'il n'est pas possible d'autofinancer ces travaux.

Mme le Maire répond qu'il faudrait peut-être faire un prêt et demander une subvention au département ainsi qu'une enveloppe parlementaire.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'il ne se sent pas prêt à engager autant d'argent à 3 mois de la fin du mandat.

Il ajoute que si un problème survient par exemple sur la chaudière de la salle des fêtes, il n'y aura pas de fond pour cela. Il trouve que c'est démonter quelque chose qui fonctionne, qu'il faut phaser les travaux et gérer les priorités.

Mme le Maire indique que le SIEM a inscrit St Hilaire dans ses travaux et que cela risque de retarder de beaucoup ces travaux attendus depuis 2017.

M. Jean-Michel GILLET propose de décaler les travaux sans toutefois les annuler à l'année suivante et demander au SIEM de ne pas les commencer. M. Gilles BEAULANDE explique qu'il entend bien qu'il faille faire les travaux mais pas maintenant.

L'assemblée est d'accord avec la demande de report des travaux et de ne pas demander cette année une DETR pour les travaux d'enfouissement.

---

## Délibération achat ordinateurs

---

Mme le Maire rappelle que suite au diagnostic des ordinateurs de l'école primaire il est nécessaire de renouveler la « classe mobile » qui date de 2010. Après réception des devis en mairie et présentation à l'assemblée, Mme le Maire propose de passer au vote pour l'acquisition d'une nouvelle « classe mobile ».:

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

---

## Demande de DETR

---

Mme le Maire indique que dans la cadre de l'acquisition de la « classe mobile » il est possible de faire une demande d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Cette demande doit être accompagnée d'une délibération du Conseil Municipal autorisant le Maire à effectuer cette demande. M. Pascal APPERT demande pourquoi une autre commune du regroupement scolaire ne réalise pas cette demande. Mme le Maire répond que l'école est implantée à Saint-Hilaire le Grand et que cela incombe à la commune de le faire.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

---

## Délibération travaux rue de ceinture

---

Après avoir exposé le projet des travaux présentés par le SIEM, Mme le Maire demande l'accord du conseil pour les faire réaliser ultérieurement et tels que présentés par le SIEM aujourd'hui.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

---

## Point sur le budget

---

Mme le Maire donne la parole à M. Jean-Michel GILLET qui indique que 3 000€ ont été puisés dans les réserves, notamment pour l'achat du tracteur tondeuse. Cependant les comptes n'étant pas clos par la trésorerie, certains postes ne sont pas à jour.

---

## Questions diverses

---

Mme le Maire informe le Conseil des informations diverses suivantes :

- La Communauté de Communes souhaite connaître les projets de travaux à réaliser sur le territoire de la commune. Mme le Maire propose pour les voiries le pont Bouvet (diagnostic selon maître d'œuvre), point à temps rue Desclaude, les stores de l'école primaire et l'écoulement pluvial de la rue du château d'eau.

M. Jean-Michel GILLET propose que lorsque les agents techniques de la Communauté de Communes viendront reboucher les trous de la rue du cimetière il faudrait qu'ils fassent également les points à temps. A rappeler à M. Florian FRANCOIS de la Communauté de Communes.

M. Gilles BEAULANDE dit qu'il devient urgent de démonter le Christ du calvaire afin de procéder aux réparations.

- Mme le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet qui demande ce qu'elle compte faire pour améliorer la sécurité des habitants suite à des lettres d'habitants de St Hilaire reçues en Préfecture. Mme le Maire indique qu'une réunion avec la personne responsable de la sécurité du département et avec des parents d'élèves a lieu mercredi 15/01/2020.

- Comme chaque année la Communauté de Communes souhaite connaître le nombre d'heures nécessaires pour les travaux dans la commune à faire effectuer par les services techniques. Il est proposé de faire réaliser la taille des tilleuls de la place.

- M. Jean-Michel GILLET demande à ce que la commission cimetière se réunisse afin de déterminer l'emplacement du jardin du souvenir.

- Mme le Maire indique que 2 arrêtés concernant les chiens ont été pris. Le premier est une mise en demeure adressée aux propriétaires des chiens qui se sont échappés et ont attaqué deux fois le chien de la rue Canart afin qu'ils effectuent des travaux. Il est demandé la réalisation d'un chenil sur surface béton avec grilles de 2m de haut. Le second est un arrêté interdisant la divagation des chiens et la bonne tenue d'un animal en général.

- Une date est prise pour démonter les décoration de Noël ainsi que pour le nettoyage de l'église suite aux travaux.

- Une branche est à couper dans la rue des remparts, M. Robert PARIS s'en charge.

- Il manque toujours des néons à l'école primaire, Mme le Maire se charge de rappeler M. Kendji STEPHAN de la Communauté de communes.

- M. Jean-Michel GILLET indique que M. Ghislain MULOT qui se charge habituellement de tirer le feu d'artifice sera absent le 13/07/2020 et qu'il faudra trouver un remplaçant.

- Il a été signalé que certaines poubelles dans la rue du chef des bois sont laissées sur la voie publique en permanence. M. Jean-Michel propose de passer voir les personnes concernées ou d'apposer un mot sur chaque poubelle demandant de les rentrer après le passage du camion. Un article sera inséré dans le bulletin d'information.

Mme le Maire rappelle l'échéance des élections prochaines et fait un tour de table afin de connaître la position de chacun sur son éventuel réengagement et adresse à tous ses remerciements pour leur implication au cours de ce mandat.

Fin du Conseil Municipal à 22h48.

---

## **Prochain Conseil Municipal**

---

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 10 février 2020.